

Annexe.

ÉLÉMENTS DE CONTRÔLE POUR LA RÉÉVALUATION DES PRESTATAIRES DE FORMATION PROPOSANT DES COURS AUX PROCHES AIDANTS

Nom du prestataire de formation

Date

Fréquence: première réévaluation durant la première année suivant la reconnaissance initiale, puis généralement tous les trois ans.

Éléments de contrôle	À fournir	Remarques Prestataire	Évaluation Organisme de contrôle
Certification EduQua existante et évaluation	Rapport EduQua actuel		
Éléments adaptés conformément à la check-list et au cycle PDCA (Plan-Do-Check-Act)	Documents modifiés et adaptations selon PDCA		
e-learning	Accès à l'e-learning avec mention des modifications		
Visite en présentiel (1 jour) et webinaire en direct (si proposé) - Attention: il y a au moins 12 leçons en présentiel en groupe et au maximum 12 leçons sous forme de webinaire en groupe - il est également possible d'organiser 24 leçons en présentiel en groupe	Propositions de dates Jours de cours en présentiel et webinaires		
Évaluation / appréciation des coachings par le coach (en général, le responsable du cas de l'aide et des soins à domicile) et les proches aidants (16 leçons de coaching individuel en présentiel chez la patiente ou le patient)	Évaluations anonymisées du coaching		
Évaluations du cours/de la formation par les participantes et les participants	Évaluations anonymisées et analyses des formations		
Possibilités de formation continue pour les proches aidants certifiés, le cas échéant	Informations sur les cours de formation continue, les groupes de pairs, les échanges d'expériences (entre pairs)		